



Archers de Draveil
Sénart Val-de-Seine
A.D.S.V.S.



LES ARCHERS DE DRAVEIL SÉNART VAL DE SEINE VOUS INVITENT A LEUR CONCOURS NATURE PAR EQUIPE

dimanche 17 mai 2026

2 départs, préparation pour le championnat de France par équipe 2026

Championnat départemental parcours nature par équipe de club 91



et 78



Parcours de 1X21 cibles

Limité à 42 équipes par départ

Concours ouvert aux équipes hors CD et aux archers qui veulent s'essayer au tir par équipe.

Salle STRY. 44, rue Charles Mory

ZI de Mainville à Draveil

GPS: 48°40'51"N – 002°26'05"E

- Greffe ouvert de 7h45 à 8h45 et 12h15 à 13h15, départ simultané à 09h00 et 13h30.
- Présenter au greffe un des justificatifs prévus par le règlement FFTA Licence 2026.
- Prix de l'inscription : 1 départ **30 euros**, 2 départs **36 euros** (pour le département des Yvelines, inscription prise en charge par le comité départemental pour toutes les équipes uniquement si composées d'archers du 78)
- Buvette, sandwiches, 2 chipolatas ou 2 merguez (ou mixte) à réserver à l'inscription.
- Règlement par chèque bancaire à l'ordre de ADSVS ou Archers de Draveil Sénart Val de Seine
- Pré-inscription en ligne obligatoire sur notre site
- <https://archersdedraveil.com/inscription-concours-nature-par-equipe/>

Equipes Règle FFTA: Les équipes doivent être composées de 3 archers, un arc droit, un arc nu ou un arc chasse, un arc à poulies nu ou un arc tir libre, 1 équipe féminine et masculine au maximum par club.

Equipes libres : les équipes mixtes, inter club sont les bienvenues. Equipes composées de trois archers, seule contrainte pas plus d'un TL ou poulies nu par équipe. Plusieurs équipes par club possible.

2 minutes par équipe pour tirer 6 flèches, 2 équipes par cible

Classement séparés : Equipes FFTA, Equipes libres, CD91 et CD 78 sur le cumul des 2 tirs de la journée

L'inscription n'est prise en compte qu'à réception du règlement à adresser à :

ARCHERS DE DRAVEIL, INSCRIPTION CONCOURS NATURE PAR EQUIPE
44 rue Charles Mory 91210 Draveil

Pour tout renseignement mail : contact@archersdedraveil.com

Nos amis les animaux ne sont pas admis sur le terrain du concours

Archers de Draveil Sénart Val De Seine

CONCOURS NATURE PAR EQUIPE DIMANCHE 17 MAI 2026

FEUILLE D'INSCRIPTION

CLUB ou COMPAGNIE

Mail et tel Responsable des inscriptions : Mail.....Tel.....

Nom de l'équipe	Nom des membres de l'équipe	Licence	Arme	H/F	CD91, CD78 ou Hors CD	FFTA/LIBRE	Dimanche			Total
							matin	après-midi	Chipo /merguez /mixte	
Eq1:	1									
	2									
	3									
Eq2 :	1									
	2									
	3									
Eq3 :	1									
	2									
	3									
TOTAL										

Equipes la règle FFTA : Les équipes doivent être composées de 3 archers, un arc droit, un arc nu ou un arc chasse, un arc à poulies nu ou un arc tir libre.

Equipes libres : Les équipes mixtes, inter club sont les bienvenues. Equipes composées de trois archers, seule contrainte pas plus d'un TL ou poulies nu par équipe. Plusieurs équipes par club possible.

CD78 et 91 : classement sur le cumul des 2 tirs de la journée

Tarif : par jour 1 départ : 30 €, 2 départs 36€ Règlement à l'ordre de ADSVS ou Archers de Draveil Sénart Val de Seine

A retourner à : ARCHERS DE DRAVEIL INSCRIPTION CONCOURS NATURE PAR EQUIPE 44 rue Charles Mory 91210 Draveil